

Festival « L'envers de la ville »- Inverses

Vendredi 17 octobre 2014

« Lois et arrangements »

Compte-rendu

18h30 : Prove di Stato de Leonardo Di Costanzo (1998) – Italie – Documentaire – 84 minutes. VOSTF.

Synopsis : Luisa Bossa est élue maire à Ercolano, dans la banlieue de Naples, en décembre 1995. Elle se retrouve en charge de la gestion d'une ville symbole de la mainmise de la mafia et plus globalement d'un fonctionnement politique clientéliste. Elle n'a alors cessé de revendiquer l'application de la loi face aux divers arrangements que lui demandent ses administrés. Toutefois, dans un contexte de crise économique et sociale, de rareté des ressources publiques disponibles et de démultiplication des petits métiers informels ; dans quelle mesure la loi ne revêt-elle pas aussi sa part d'arbitraire et de violence ?

20h30 : Kafka au Congo d'Arnaud Zajtman et Marlène Rabaud (2010) – Belgique – 60 minutes.

Synopsis : *Kafka au Congo* est un voyage tragicomique dans les coulisses de la justice et de la politique congolaises, vues d'en haut et d'en bas. Gorette a été expropriée abusivement de ses terres, appropriées par d'autres. Depuis quinze ans, elle cherche à obtenir justice. Mais à chaque fois qu'elle décroche un rendez-vous ou une audience au tribunal, un grain de sable vient enrayer son dossier, elle doit payer des pots-de-vin et finalement perd confiance. En parallèle, le film suit le cheminement du questeur Bahati, chargé des finances du parlement national congolais, au cœur d'un système politique clientéliste, dont pâtit implicitement Gorette, dans sa relation aux institutions. Ainsi, quelles sont les limites au système clientéliste d'attribution de services publics ?

Débat animé par Marie Morelle et Sébastien Jacquot

Présents : Groupe Inverses (Jérôme Tadié, Marie Morelle, Nicolas Bautès, Jean Rivelois, Sébastien Jacquot, Fabrizio Maccaglia, Alexis Sierra) + Fabien Langeau + Camille Dugrand + Arnaud Zajtman + Tommaso Vitale

Public présent – Première séance : 25 personnes / Deuxième séance : 67 personnes

Début à **21h41**

Marie Morelle : {Rappel du travail du groupe Inverses et de la manière dont la séance s'insère dans les thèmes d'*Inverses*}

Dans le programme « [...] on a essayé de s'intéresser aux pratiques informelles de groupes d'individus, d'habitants qui sont souvent éphémères, des collectifs qui ne sont pas forcément institutionnalisés, à la manière dont ils pouvaient peser sur un certain nombre de décisions ou pour accéder à des ressources. Comment des leaders et des médiateurs émergeaient ? On s'est aussi intéressés aux pratiques informelles des acteurs privés ou public. Cela nous a emmené à voir les négociations et arrangements et jusqu'à étudier la corruption et le clientélisme. Cela s'est fait à partir de plusieurs objets de recherche que peuvent être les contrats publics à Palerme, les mouvements de sans-papier à Gênes, etc.

Ce soir, plutôt que de parler de nos terrains, nous avons voulu travailler et échanger avec vous à partir de deux films. Certains ont eu l'occasion de voir *Prove di Stato* à 18h30, Sébastien Jacquot fera un bref résumé pour ceux qui n'étaient pas là. Ces deux films (*Prove di Stato* et *Kafka au Congo*) retracent la rencontre avec ceux qui incarnent l'État : une maire dans *Prove di Stato* ; ici vous venez de voir des députés, mais aussi des



fonctionnaires, des acteurs judiciaires, ... donc une rencontre entre l'État et les citoyens. Nous avons vu comment des citoyens adoptaient des stratégies, des tactiques pour essayer d'accéder à un certain nombre de ressources. Dans *Prove di Stato*, on voyait comment des taxis clandestins essayaient de mener leurs activités, comment des habitants essayaient d'avoir un logement ; dans *Kafka au Congo*, vous avez vu comment Gorette essaye de faire reconnaître ses droits sur sa parcelle.

Pour discuter et débattre avec nous ce soir, je voudrais remercier nos intervenants d'avoir accepté d'être parmi nous. Je vais commencer par vous présenter Camille Dugrand qui achève une thèse de sciences politiques à Paris 1 sur les *Shégué* – les enfants, les jeunes qui vivent dans les rues de Kinshasa. La thèse de Camille s'inscrit dans une analyse du politique par le bas, pour voir comment des groupes subordonnés, en l'occurrence les *Shégué*, participent au système politique et comment ils influencent également des dynamiques citoyennes.

Pour discuter aussi, nous avons parmi nous Tommaso Vitale, professeur de sociologie à Sciences Po et au Centre d'Études Européennes. Votre champ d'étude touche à la sociologie urbaine comparée et aux politiques urbaines. Vous vous intéressez aux logiques de fonctionnement des métropoles mais aussi aux rapports entre populations marginales et pouvoirs publics, notamment les Roms en Italie.

Et un grand merci à Arnaud Zajtman qui arrive de Bruxelles, qui est l'un des réalisateurs de *Kafka au Congo* avec Marlène Rabaud, qui n'a pas pu être à ses côtés ce soir. J'ai oublié de dire merci à Camille qui nous arrive de l'Université des Antilles, donc ce soir, il y a eu beaucoup de trajets ».

Sébastien Jacquot : « Résumé de *Prove di Stato* : documentaire réalisé par Leonardo di Costanzo, diffusé en 1998, qui retrace les premières années de Luisa Bossa qui est élue maire d'Ercolano, dans la banlieue de Naples, en décembre 1995. Elle se retrouve en charge de la gestion d'une ville symbole de la main mise de la mafia. Le candidat à la municipalité précédente avait été assassiné sans doute par la mafia et plus globalement, ville symbole d'un fonctionnement politique clientéliste. Dès lors, elle s'inscrit en rupture avec cela. Elle n'a de cesse de revendiquer l'application de la loi face aux divers arrangements que lui demandent ses administrés. Donc il y a beaucoup de scènes dans le film où l'on voit des administrés de la maire, des habitants demander un emploi, des exemptions fiscales, etc... Elle reste intransigeante et ne lâche rien face à ses demandes. Toutefois, dans un contexte de crise économique et sociale avec énormément de chômeurs, de ressources publiques limitées, de démultiplication de petits métiers informels et illégaux, dans quelle mesure la loi ne revêt-elle pas une part d'arbitraire et une part de violence ? C'est sans doute ce dont on va discuter par la suite.

On voit donc se déployer différents registres de justification de la loi, de sa transgression, d'une morale qui la dépasserait et en particulier on voit des personnes dans l'attente d'un relogement depuis de nombreuses années à la suite d'un tremblement de terre, on voit des chauffeurs de taxis clandestins qui essayent de maintenir leur activité en dépit de son illégalité. On voit également des vendeurs aux puces sur un marché dans la rue et donc le bureau de la maire devient alors l'espace central du film où se joue un débat sur le respect de la règle de droit face aux sollicitations d'arrangement. Au final, ce qui est posé comme question, c'est la nature du lien entre élu et population.

- Question à Camille Dugrand : « le film *Kafka au Congo* met en parallèle le cheminement d'une habitante très démunie pour faire valoir ses droits et celui d'un député qui privatise des ressources publiques pour bâtir sa carrière politique et maintenir son influence dans le jeu politique. Dans le film, ces deux personnages n'entrent pas en interaction ; toutefois, en écho à vos recherches, pourriez-vous revenir sur les liens qui peuvent exister entre les hommes politiques et les habitants ? on voit que les députés ont besoin de mettre en scène leur pouvoir par la rue, à travers ces manifestations organisées où l'on voit plutôt des enfants de rues. Donc, pouvez-vous également revenir sur les expériences et le rapport au politique des habitants de Kinshasa, aussi démunis soient-ils ? »



- **Questions à Tommaso Vitale** : « Gorette se tourne vers la justice dans *Kafka au Congo*, elle en connaît les limites et puis elle accepte malgré elle les conditions informelles. Dans *Prove di Stato*, les habitants se tournent vers le maire en cherchant la mise en place d'un arrangement par-delà le cadre légal. On est donc face à deux situations qui peuvent constituer des cas limites. On sait que Naples, dans certains cas, constitue aussi un cas limite pour les villes du Mezzogiorno italien. Alors pour vous, ces deux situations constituent-elles des exceptions dans le cadre du fonctionnement des institutions, dans des contextes particuliers ou traduisent-elles une relation gouvernant-gouverné que l'on peut penser généralisable à d'autres villes, à d'autres cas ? »

Seconde question : « l'imposition par le maire d'Ercolano d'un ordre légal, face aux empiétements illégaux, entraîne des résistances portées par différentes conceptions du juste. Dans quelle mesure certains arrivent-ils dès lors à changer ou pas les règles qui leur sont imposées ? »

- **Question à Arnaud Zajtman** : « le film met l'accent sur le parcours judiciaire de Gorette. On s'est demandé en le regardant, dans quelle mesure elle n'a pas tenté de rencontrer d'autres acteurs ? On voit un chef coutumier, mais le politique, d'autres réseaux sociaux, son quartier, etc... est-ce que c'est vous qui avez fait le choix de ne pas le montrer ou est-ce qu'elle-même ne s'est pas tournée vers ces ressources ? »

Camille Dugrand : Reprend son argumentaire à partir du film *Kafka au Congo*. Elle part de l'exemple de Gorette qui reste une situation classique face à d'autres habitants. Elle rappelle la situation de Kinshasa où les problèmes liés au cadastre et les conflits fonciers sont récurrents. Il faut voir aussi que Gorette n'apparaît pas si démunie car ces situations administratives sont similaires à de nombreuses personnes. Cette machine administrative sert avant tout les fonctionnaires qui vont jusqu'à faire une mise en scène de procès, une parodie (avec l'exemple de la scène de Gorette face à un avocat qui prétend être le sien). Retour sur le travail de thèse de Camille et sur les « parlements debout », des activités militantes situées près de l'Assemblée. Ici, la rue devient un espace politique où les hommes politiques vont montrer leur puissance et leur force. Il y a aussi un monnayage dans la participation et une mobilisation qui peut aussi se faire en résistance à la domination. Il existe également des troubles de meeting, où certains sont payés par des opposants politiques afin de déranger un concurrent politique.

Tommaso Vitale : Revient sur le film *Prove di Stato* et sur le peu d'actions collectives. Le film met aussi en exergue les rapports entre citoyens avec une dimension d'individualisation qui passe par le corps. On a en effet une mairesse sous pression qui n'hésite pas à se confronter directement aux populations. Elle prône systématiquement une référence à la loi. Ceci fut notamment le programme de la gauche italienne pour gouverner le Mezzogiorno italien, une référence constante à la légalité. Luisa Bossa continue donc à lutter pour affirmer son autorité politique et cette résistance peut être mise en comparaison avec ce que l'on voit dans *Kafka au Congo*.

Arnaud Zajtman : Présente son parcours. À la base, il a été journaliste comme correspondant de presse et a vécu près de dix ans au Congo. À travers son film, il a la volonté de raconter tout ce qui n'est pas dans l'actualité (comme la guerre). Il revient sur la démarche de Gorette qui n'a pas voulu voir d'hommes politiques directement, ni payer des juges. Arnaud précise qu'il lui a téléphoné avant la séance de ce soir et qu'elle se bat encore contre la Cour Suprême.

Intervention du public : Qu'est-ce qu'on appelle institution démocratique en RDC ? (question à Arnaud Zajtman)

Arnaud Zajtman : Revient sur les élections de 2006 qui ont quand même suscité une vague d'élan et d'espoir de démocratie, même si elles n'étaient pas des plus transparentes.

JR : je voudrais demander dans quelle mesure, contrairement aux apparences, le clientélisme n'est-il pas soluble dans la démocratie ? Est-ce qu'on a coutume d'opposer clientélisme et démocratie, mais si la corruption est



illégal et est une composante du clientélisme, il peut également y avoir une forme de légalisation de la corruption qui est également du clientélisme. Je pense par exemple, si on définit le clientélisme comme une distribution de faveurs plutôt que de droits n'est-ce pas ? Je pense par exemple au tissu associatif français, qui est tout à fait légal, et qui sert à faire du clientélisme politique. Je pense également, et là c'est un peu une critique que l'on pourrait faire car l'on a l'impression que le clientélisme se trouve toujours au Sud que la corruption se trouve toujours au Sud. Or, quand vous voyez ce qu'il se passe à Marseille ces derniers temps, c'est du clientélisme aussi.

Arnaud Zajtman : . Dans un pays comme le Congo qui est un pays sur lequel j'ai travaillé, disons que ça prend des proportions qui pourrissent la vie de tout le monde. Personne ne peut y échapper. Maintenant, je trouve personnellement intéressant ce que vous venez de dire sur le tissu associatif mais est-ce que ça n'est pas une participation dans un cadre, ou si c'est sur la base du volontariat, c'est peut-être aussi une participation des citoyens à la chose publique d'une certaine façon.

Camille Dugrand : Oui à Kinshasa, le clientélisme effectivement va permettre aux citoyens de se saisir d'occasions d'améliorer leur existence pendant un moment et donc on peut se dire qu'il y a un rapport qui se joue dans le politique qui permet aux citoyens de bénéficier d'avantages ponctuels. Mais le problème, c'est que cela reste ponctuel en fait. La relation clientéliste va permettre à un citoyen, à un événement particulier d'améliorer son quotidien mais certainement pas durablement. En fait, les citoyens vont plutôt être dépendants de l'environnement du moment et lorsqu'il y a des portes qui s'ouvrent et qui leur permettent de profiter du système clientéliste, ils vont le faire. Mais cela ne va jamais leur apporter des avantages durables, cela va rester du très ponctuel.

Arnaud Zajtman : Afin d'illustrer ces différents rapports clientélistes, on peut prendre l'exemple de la DGD (Direction générale de la Coopération belge au développement) belge en expliquant leur soutien initial au film par l'apport de près de 20% au budget. Toutefois, suite à un premier aperçu du film, ils décident de retirer leur financement. Arnaud revient sur cette sensation de jeu clientéliste permanent.

Intervention du public : Dame qui précise que le clientélisme n'est pas que le fruit des partis politiques, mais se retrouve dans d'autres domaines. Elle prend l'exemple de l'inscription de sa fille à ASSAS en thèse où on lui a fait des remarques quant aux procédures de lettres pour un dossier. Précise que le clientélisme est présent partout : milieux universitaire, politique, ...

SJ : Revient sur Prove di Stato qui montre l'exemple d'une maire ferme face à l'illégalité, mais qui n'a pas les moyens de faire face à cela.

Arnaud Zajtman : Rebondit sur le clientélisme en le déclarant dommageable à la société.

Tommaso Vitale : Reprend l'exemple de Kafka au Congo qui pose la question de la capacité de l'État et la question des sources d'autorités politiques de l'État. S'inscrit contre le système clientéliste des lettres dénoncées par la dame intervenue auparavant.

Autre intervention du public : Question d'ordre philosophique sur le sens de la démocratie et d'une recherche de définition aujourd'hui de celle-ci. Prend l'exemple de la démocratie athénienne. Retour sur le clientélisme vissé à notre vision moderne de la démocratie ; un problème lié à la démocratie représentative.

AS : Revient sur l'exemple des « parlements debout » afin de savoir s'ils ont un réel impact dans la vie politique

Camille Dugrand : Ils sont une réponse à la démocratie participative. À Kinshasa, beaucoup d'informations passe par « radio trottoir », la rumeur est aussi quelque chose d'important. Dans l'exemple des « parlements debout », il n'y a pas de vrai mode de souveraineté populaire.



Autre intervention du public : Question à Arnaud Zajtman sur l'introduction dans ces lieux de pouvoirs et sur la manière dont il a pu aborder les différents acteurs filmés.

Arnaud Zajtman : Il précise que pour le palais de justice, il a reçu une autorisation pour filmer au tribunal. Il revient aussi sur ce qui a été dit précédemment par Camille Dugrand et sur lequel il aurait aimé consacrer davantage de temps au cours de son film : les questions d'héritage et les difficultés de transmission foncière. Pour filmer le questeur, il a joué sur l'ambiguïté du film auprès de celui-ci. Ce dernier a en effet cru que Marlène Rabaud et Arnaud Zajtman lui feraient de la publicité gratuite pour sa campagne électorale. Arnaud précise qu'il a d'ailleurs profité de sa couverture de journaliste par le biais de la BBC et de France 24, pour avoir un large accès et voir les portes s'ouvrir plus facilement. Les scènes ont donc pu se faire sur ce malentendu. Arnaud revient ensuite sur les diffusions de son film en RDC. Il admet que les espaces de diffusion sont plutôt rares mais précise que un cinéma indépendant de Kinshasa « Le Tarmac des auteurs » a diffusé leur film devant une centaine de personnes.

JT : J'avais à peu près la même question sur la caméra, mais j'aurais aussi aimé tirer vers est-ce que les gens dans les transactions de billets de banque oublièrent que la caméra était là ? Ou est-ce que c'est chose normale ?

Arnaud Zajtman : C'est chose normal, ils ne se vivent pas comme des gens qui corrompent ou qui sont corrompus. C'est une pratique qui a été répandue, le mobutisme s'est bâti là-dessus. La société fonctionne autour de cela. Ils ne vivent pas cela comme des pratiques de corruption et ne se vivent pas comme des gens corrompus en faisant cela, ils survivent comme ils peuvent... Et puis bon, il se fait aussi qu'avec la caméra, on était qu'une équipe de deux, Marlène Rabaud est une jeune fille assez menue qui arrive à bien se fondre, elle arrivait à disparaître, on était une équipe qui arrivait pas mal à s'effacer. Puis alors, je pense que parfois cela a influencé aussi, je pense à la scène dans le bureau du greffe où il y a cet avocat qui essaye ensuite de se faire passer pour l'avocat de la femme. Et puis il commence à se faire attaquer par toutes les femmes qui sont dans la pièce, là je pense qu'elles l'ont vraiment agressé. S'il n'y avait pas eu la caméra, peut-être que cela se serait passé autrement disons, mais voilà, il y a eu quelques scènes comme cela que j'aime beaucoup. Ou bien même les hommes politiques lorsqu'ils sont à la conférence de presse et qu'ils se mettent à faire des digressions terribles. Ils sont dans des espèces de réflexions thématiques et je pense que cela participe un peu de la mise en scène enfin de la mise en scène de leur propre personnage.

Fin à 22h57.

